L'Echo de Bourgbarré

votre magazine municipal
mars-avril 2021
www.bourgbarre.fr

Un compte Instagram pour l'Ilôt

/ Les bénévoles de la médiathèque

/ Centre de transit de déchets

/ Nos producteurs locaux

BOURGBARRÉ

sommaire

/3 édito

/4 les échos du conseil

/5 infographie
Voirie, déchets, éclairage... Qui fait quoi ?

/6 les commissions

/8 actualités

/10 économie
Économie circulaire : Réduire, réutiliser, recycler

/12 un portrait, un talent
Des bénévoles engagées à la médiathèque

/14 solidarités

/15 un peu d'histoire
Histoire et étymologie de Bourgbarré

/16 culture et loisirs
Le pôle petite enfance
Les actualités de la médiathèque
Basket-Santé
Un jardin public ouvert à tous !

/18 agenda événementiel

/20 chez nous et à côté
La vente en circuit court
Règlement local de publicité intercommunal

/23 tribune du Renouveau

/24 vie pratique - agenda

5 infographie
Voirie, déchets, éclairage... Qui fait quoi ?

12 un portrait, un talent
Les bénévoles de la médiathèque

18 culture et loisirs
Le basket santé

Horaires mairie
- Lundi, mercredi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h / 14h-18h
- Jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- Samedi : 10h-12h

Tél. : 02 99 57 66 96
mairie@bourgbarre.fr
www.bourgbarre.fr
Ville de Bourgbarré
Le prochain Écho paraîtra fin avril.
Informations à transmettre à communication@bourgbarre.fr avant le 22 mars.

édito

L'Echo de Bourgbarré

Directeur de publication : Franck Morvan, Maire.
Comité de rédaction : les membres de la Commission communication et démocratie participative.
Responsable de la communication : Catherine Dénès.
Conception - réalisation : Corinne Mulot / Denis Appollodorus.
Impression : IOV Communication.
Crédits photos : Shutterstock, Thinkstock, DR.
1ère de couverture : Mairie.
Tirage : 1 950 exemplaires sur papier 100 % recyclé.
Dépôt légal : 1706 - 1er trim. 2021

Retrouvez toutes les infos en ligne sur

www.bourgbarre.fr

Des espaces de paroles citoyennes

Notre démocratie représentative induit que l'élu(e) municipal(e) doit mener **des actions locales** et prendre des décisions, analyser et construire avec **le global**. Pour des habitants d'une commune de plus de 4 300 habitants, cela ne peut pas se résumer à un bulletin de vote une fois tous les six ans. Celui-ci confère la légalité mais pas la légitimité en toutes décisions, notamment pour des projets d'équipement ou structurants de notre commune.

Les élus n'étant pas experts en tout, le citoyen est aussi partie prenante du **bien commun** et chacun d'entre vous a des connaissances. Aussi, nous vous proposons des espaces de paroles citoyennes sur les projets du groupe scolaire, d'un espace de loisirs pour les jeunes et de la gestion des espaces verts.

La commission communication et démocratie participative

Des réunions publiques et des comités consultatifs seront organisés pour débattre en prenant en compte la complexité des projets.

Ils permettront de construire de la convergence et des propositions qui seront relayées au conseil municipal.

Pour faciliter l'organisation de cette nouvelle modalité, nous avons fait appel à un partenaire, la Ligue de l'Enseignement. Elle nous accompagnera dans cette démarche de coconstruction. La commune a également missionné cet organisme pour le soutien aux associations en proposant des formations gratuites aux bénévoles de Bourgbarré, conformément aux attentes recensées lors de la rencontre en juillet 2020.

Pour en savoir plus, rendez-vous pages 6 et 7.

Solidairement,
Franck Morvan, Maire
et les membres de la commission

QUELQUES EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX du 11 janvier 2021

L'intégralité des procès-verbaux sont disponibles sur

www.bourgbarre.fr

Cession d'un local commercial, rue de Beausoleil

La commune est propriétaire d'une cellule commerciale de 112,5 m² depuis 1999. Après une période de vacance depuis la fin octobre 2017, malgré plusieurs tentatives de remise en location qui n'ont malheureusement pas abouties, le conseil municipal a accepté une proposition d'acquisition par une notaire pour y installer son étude notariale. Cette cession à hauteur de l'évaluation des services des Domaines publics (102 000 euros) permettra de proposer de nouveaux services aux Bourgbarréens. Cet apport financier pour la commune permettra notamment de consolider financièrement la réalisation des futurs projets d'investissement.

Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Les principales orientations pluriannuelles budgétaires de la commune :

- Structuration du pôle éducation, enfance, jeunesse
- Rénovation et agrandissement du restaurant scolaire
- Nouveau groupe scolaire
- Salle de sports
- Participation à la démocratie participative
- Équipement pour la pratique du sport, pour les jeunes

Pacte de gouvernance de Rennes Métropole

- Une décision importante des orientations politiques et des projets métropolitains ;
- Une nouvelle organisation et de nouvelles instances permettent à tous les conseillers municipaux de participer aux commissions – chacun a accès aux documents et aux travaux qui permettent la construction des décisions métropolitaines ;
- L'organisation par comité de secteurs est le pilier de la proximité et de la collaboration entre les communes. Historiquement, Bourgbarré participait à la construction de projets et syndicats intercommunaux essentiels (restauration scolaire, école de musique, piscine de la Conterie...) avec le secteur Sud (Bruz, Chartres-de-Bretagne, Laillé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Erblon, Saint-Jacques-de-la-Lande). Sans pour autant abandonner les collaborations en cours, Bourgbarré rejoint le secteur sud-est (Nouvoitou, Vern-sur-Seiche, Saint-Armel, Corps-Nuds), pour de nouvelles coopérations de politique publique : enfance jeunesse, réponse aux besoins des ainés... et ainsi, participer à de nouvelles réponses sur notre bassin de vie.

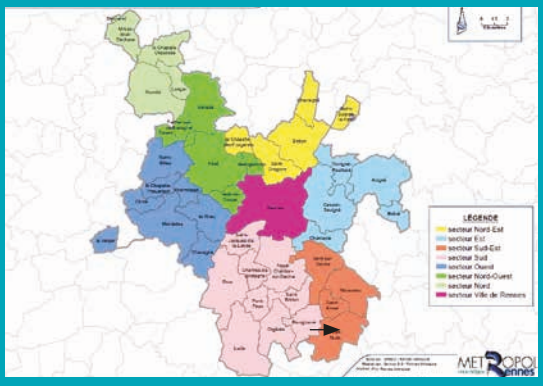

Prochains Conseils Municipaux

Lundi 8 mars à 20h30 et lundi 12 avril à 20h30, salle polyvalente

Voirie, déchets, éclairage… Qui fait quoi ?

De nombreuses demandes sont faites auprès de la mairie chaque semaine.
Afin d'optimiser la gestion de vos demandes, nous vous proposons un rappel des compétences de chaque entité.

Optimiser vos demandes auprès de la mairie

Formulez votre demande précisément :
- détails de la demande
- nom - prénom
- adresse postale
- mail
- numéro de téléphone

→ Transmettez-la par mail ou en téléphonant : formalites@bourgbarre.fr 02 99 57 66 96

→ Votre demande sera traitée par les services techniques

→ Clôture de la demande : retour d'information au demandeur

Optimiser vos demandes auprès de Rennes Métropole

Rendez-vous sur le site metropole.rennes.fr Rubrique « Signaler une anomalie »

ou

Sur l'application **RenCitéZen** Disponible sur l'Appstore ou PlayStore

ou

Directement aux numéros de téléphone indiqués ci-dessous

● Rennes Métropole ● Mairie

VOIRIE

- **Balayage et nettoyage de la voirie** et des trottoirs > mairie
- Problèmes liés à la **sécurité** (panneaux du code de la route…), aux **travaux** (nids de poules, réparations… > Rennes Métropole, plateforme de voirie : **02 23 62 29 79**
- **Stationnement gênant, vitesse excessive**, comportement dangereux > Gendarmerie de Vern-sur-Seiche : **02 99 62 90 32**

DÉCHETS

- **Collecte**, demande de nouveau bac ou de **composteur**, poubelles publiques près des abribus ou dans la zone des Placis > Rennes Métropole, service déchets : **0 800 01 14 31** (gratuit) ou
- **Poubelles publiques** près des zones d'habitations > mairie
- **Déchets dans la ZAC Bourgbarré Nord** > Territoires : **02 99 77 69 37**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- **Lampadaire cassé ou dysfonctionnement** > Rennes Métropole, service éclairage public signalisation lumineuse : **02 23 62 18 90**

TRANSPORT

- **Passage de bus**, horaires, arrêts, handistar > STAR : **www.star.fr** ou **09 70 821 800**

ASSAINISSEMENT/EAU POTABLE

- **Assainissement** : Pollution, collecte des eaux pluviales, bassin tampon… > Eau du Bassin Rennais : **02 23 22 00 00**
- **Eau potable** : fuite, écoulement anormal, poteau incendie… > Véolia Eau : **09 69 32 35 29**

Les commissions

Les commissions municipales ont désormais pris leurs marques. Cette rubrique présentera au fil des mois leurs actions et priorités. C'est au tour de la commission Communication et démocratie participative de présenter son projet phare. Elle est composée de neuf membres et animée par Érica Pérochain, adjointe déléguée.

Démocratie participative

La mise en œuvre d'une démocratie participative locale fait partie de nos engagements :

- Construire une relation de confiance entre les citoyens et les élus
- Promouvoir une culture de l'écoute et du débat, dans des conditions sereines.
- Encourager l'engagement concret et le suivi responsable des citoyens à l'action municipale.
- Reconnaître la maitrise d'usage des citoyens, afin de garantir la pertinence des projets.
- Affirmer l'existence de l'intelligence collective, pour résoudre ensemble des problèmes de plus en plus complexes.
- Faire vivre et respecter les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité et le principe de Laïcité.

Nous faisons donc le premier pas en 2021, en vous invitant à participer à des comités consultatifs pour partager vos expériences et opinions sur des projets d'intérêt communal.

Le comité consultatif - Qu'est-ce que c'est ?

Le comité consultatif est une instance non obligatoire, créée à l'initiative du conseil municipal pour faire émerger la participation citoyenne sur tout ou partie des sujets qui intéressent la collectivité.
On parle de comité consultatif, car il peut être consulté pour élaborer la politique publique locale, mais n'a pas de pouvoir de décision en tant que tel. Les membres du comité sont réunis pour donner leur opinion sur les sujets traités en comité, ils peuvent s'y exprimer librement, à parole égale.

Quel pouvoir d'action ?

Les membres du comité consultatif représentent les acteurs et bénéficiaires du projet. Donner la parole aux membres du comité permet de rendre le projet pertinent : recueillir les besoins, les avis, les analyser, faire ressortir les enjeux, réaliser des études comparatives, construire des hypothèses, organiser une ou des réunions publiques, permettre de faire évoluer le projet initial, tout en se confrontant aux obligations réglementaires, techniques, voire financières. Cette démarche vous permettra de devenir des ambassadeurs éclairés auprès de vos voisins. Un adjoint municipal fait également partie des membres du comité consultatif, et est chargé de relayer les propositions du comité à la commission municipale, en vue d'une présentation en Conseil municipal.

DÉMARCHE DE CONSULTATION PARTICIPATIVE

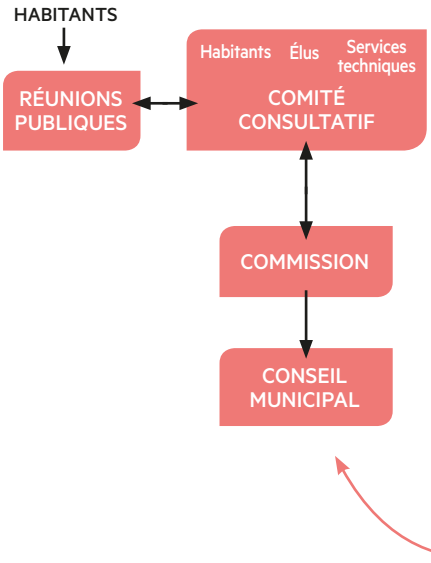

Un partenaire : la Ligue de l'Enseignement 35

La commune fait appel à cette association :
- pour animer de façon neutre les comités consultatifs
- pour proposer des formations aux bénévoles de Bourgbarré (cf. p. 13).
- pour faciliter la création d'une junior association

La Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine, mouvement d'éducation populaire, inscrit son action dans la dynamique relationnelle entre la Ville et les associations.
Son rôle : favoriser la création et le développement des associations laïques qui veulent promouvoir l'éducation populaire, sous toutes ses formes (éducation physique, intellectuelle, artistique, citoyenne, morale et civique). Cette fédération des associations laïques en Ille-et-Vilaine met son savoir-faire et son expérience en animation au service des citoyens et des comités consultatifs des collectivités.
https://www.laligue35.org/

Vous souhaitez participer au comité consultatif d'un de ces deux projets

Exprimez votre souhait avant le 2 avril en remplissant une demande d'inscription disponible à l'accueil de la mairie, sur le site Internet de Bourgbarré.
En fonction du nombre de demandes, un tirage au sort pourra être réalisé.

Un comité consultatif pour le projet du nouveau groupe scolaire

Au vu de la prospective des effectifs scolaires à venir, la commission Petite enfance, Enfance, Éducation et Jeunesse propose de constituer un comité consultatif pour la création d'un second groupe scolaire dans la ZAC de la Grée.

Composition des membres du comité :
- Élus de la commission : l'adjointe, **2** titulaires de la majorité (+ 2 suppléants), **1** titulaire de la liste complémentaire (+ 1 suppléant)
- **2** parents d'élèves du quartier du futur groupe scolaire (+ 2 suppléants), dont les enfants sont scolarisés de la maternelle au CP
- **1** membre de l'association *Vivre Mon École* (+ 1 suppléant)
- **1** directrice de l'école ou **1** enseignant (+ 1 enseignant suppléant)
- **1** Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription
- **1** Membre de l'association *Handicap 35*
- **1** responsable du service enfance
- **1** responsable du service restauration scolaire
- **1** responsable du service hygiène et propreté
- **1** agent de l'accueil périscolaire
- **2** habitants du quartier.

Les membres participeront à une réunion tous les deux mois, pendant trois ans.

Un comité consultatif pour le projet d'un équipement de loisirs jeunes

Un groupe de pilotage réfléchit pour créer un équipement pour la pratique du sport, à destination des jeunes : une structure extérieure en accès libre, pour pratiquer plusieurs sports individuellement ou en petit groupe, de façon conviviale et ludique. L'objectif est d'organiser des ateliers avec les jeunes Bourgbarréens de la conception à la réalisation du projet.

Composition des membres du comité :
- **10** jeunes de 10 ans minimum, habitant à Bourgbarré – une répartition équitable sera recherchée entre la participation à l'Îlot, aux associations, à l'école et tout autre jeune de la commune. La parité filles/garçons sera également favorisée
- **3** ou **4** membres du groupe de Pilotage (par alternance)
- **1** animateur jeunesse
- **2** habitants de quartier
- **1** responsable du service technique
- **1** expert ou intervenant externe (en fonction des sujets).

Les membres participeront à 2 ou 3 réunions.

Des services

Instagram
L'ilôt plus proche de vous

L'ilot a son compte Instagram depuis le 2 février 2021, sous le nom de : _bgb.lilot_

Vous y trouverez les activités pratiquées par les jeunes, les plaquettes des vacances, les infos générales concernant l'îlot. Ce compte s'accompagne d'une charte disponible sur le portail famille et auprès de Nicolas ou Sylvia. Sur ce compte, les séances du jour y seront régulièrement postées. Il permettra de proposer des annonces et des sondages auprès de la jeunesse Bourgbarréenne.
Il permettra de favoriser une utilisation saine des réseaux sociaux et de conserver le lien avec les jeunes fréquentant l ilôt*. Les animateurs font des séances en direct de sport, de DIY et de création manuelle, etc. Pour lui donner de la visibilité, n'hésitez pas à vous abonner et à le mentionner. •

* Aménagement des horaires en raison du couvre-feu à 18h : ouvert le mercredi (14h/17h30)

Ville de Bourgbarré
Après Facebook, Instagram

La ville de Bourgbarré déjà présente sur Facebook avec près de 1200 abonnés, vient de lancer son compte Instagram **@ville_bourgbarre.** L'objectif de cette page est la mise en valeur de notre commune, attractive et dynamique, par son patrimoine, ses habitants, ses associations, son activité économique ou encore sa culture. Vous êtes donc tous conviés à contribuer à son développement en partageant vos photos, en taguant le compte **(@ville_bourgbarre)**, et en utilisant **#villedebourgbarre** et **#bourgbarre**. Ce compte permettra également d'être en lien avec l'ensemble de la population, y compris la jeunesse. Au programme de cette page : des photos évidemment, mais aussi des sondages et dès que cela sera possible, les coulisses des événements de la commune ! •

Don du sang

Lors du précédent don du sang le 15 décembre dernier à Bourgbarré, 45 personnes ont été accueillies dans la salle polyvalente. Cela a contribué à l'approvisionnement régional qui s'élève à 600 dons quotidiens. L'établissement français du sang tient à remercier les personnes ayant pris part à cette collecte.

LA COLLECTE CONTINUE SUR D'AUTRES COMMUNES

À l'heure du couvre-feu, vous êtes nombreux à vous poser des questions sur le don de sang dans le contexte actuel de l'épidémie au Coronavirus. Les lieux de collecte de sang sont considérés par les autorités de l'État comme des lieux publics autorisés car vitaux et indispensables.
Pensez à vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire si votre rendez-vous en collecte (déplacements inclus) se déroule pendant le couvre-feu. •

INFOS
https://dondesang.efs.sante.fr

Opération broyage de végétaux

Broyer les tailles permet de disposer d'un paillage maison pour nourrir et protéger le sol du jardin. En tant que matière sèche, le broyat enrichira également le compost en matière sèche.

Tous les végétaux se broient :

• Les branches fines, brindilles et feuilles avec une tondeuse.

• Les plus grosses branches à l'aide d'un broyeur de végétaux.

Il est préférable de broyer directement après la taille, c'est plus facile et le paillis obtenu est alors plus nutritif pour le jardin.

Rennes Métropole organise une opération de broyage de végétaux à Bourgbarré le 24 avril de 10h30 à 12h30, place Lucie Aubrac.

Le volume de végétaux est limité à 1m^3 par foyer et par opération. Prévoir son sac pour récupérer le broyat. •

Carte nationale d'identité / Passeport

La carte nationale d'identité et le passeport sont des documents officiels qui permettent à tout citoyen de certifier son identité. La mairie de Bourgbarré n'est pas habilitée à en délivrer.

Où faire sa demande ?

La demande doit être déposée dans l'une des mairies d'Ille-et-Vilaine équipées de bornes biométriques, dont Janzé, Bruz, Guichen, Rennes… sur rendez-vous.

Préparer sa demande

• En vous informant sur **www.service-public.fr**

• En appelant le numéro unique national : 34 00 (0,06 € la minute)

• En effectuant une pré-demande en ligne sur **https://passeport.ants.gouv.fr**

Délais de fabrication et retrait du titre

À l'approche des vacances d'été, les délais peuvent augmenter de manière significative. Le demandeur est informé par SMS lorsque son document est prêt et qu'il peut venir le chercher à la mairie.

Durée de validité de la carte nationale d'identité

Depuis 2014, la durée de validité d'une carte nationale est de 15 ans pour une personne majeure, 10 ans pour une personne mineure. Les cartes délivrées à des majeurs entre 2004 et 2013 sont automatiquement prorogées de 5 ans au-delà de la date inscrite sur la carte.

Durée de validité d'un passeport

La durée de validité d'un passeport est de dix ans pour une personne majeure, cinq ans pour une personne mineure. •

Élections départementales et régionales

À l'heure où nous écrivons cet article, l'assemblée nationale vient de valider en première lecture le projet de report des élections régionales et départementales. Initialement prévues en mars, elles devraient donc se dérouler les 13 et 20 juin 2021.

Inscription sur les listes à la mairie ou en ligne : L'inscription est possible avec un compte **service-public.fr** ou via **France Connect**, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Avant d'effectuer cette démarche, il est possible de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales. L'inscription en ligne sur les listes électorales est une démarche gratuite. •

INFORMATIONS

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

© Paumier Architectes Associés / Veolia

Économie circulaire Réduire, réutiliser, recycler

Geval, pour le compte de Rennes Métropole, entamera prochainement des travaux dans la ZAC Bourgbarré Nord, rue des fermes gauloises, en vue de la construction d'une installation de transit de déchets non dangereux évolutive au fil des années. Cet ouvrage de transit accueillera temporairement une partie des déchets ménagers de la métropole, ceci durant la période de travaux de l'usine d'incinération de Villejean (Usine arrêtée entre avril 2022 et novembre 2023). Il évoluera ensuite en un centre de tri et de préparation des déchets de plâtre en vue de leur recyclage.

Et l'emploi ?
Pendant les premiers 18 mois de l'activité du centre, le personnel de Villejean assurera le fonctionnement. Des emplois d'insertion par le travail seront créés sur la 3e phase d'exploitation.

Future implantation du centre de transit temporaire dans la ZAC

© mrw zeppeline bretagne

PHASE 1 • CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE TRANSIT TEMPORAIRE DES DÉCHETS À BOURGBARRÉ • Des travaux à l'usine de Villejean

L'usine, aussi appelée unité de valorisation énergétique (UVE), située à Villejean, assure la gestion des déchets générés par la Métropole. Elle a été construite, par la ville de Rennes entre 1966 et 1968. Depuis 1995, elle est entrée dans le champ de compétences de Rennes Métropole. Cette usine traite 144 000 tonnes de déchets par an. Ces déchets ne sont pas simplement incinérés : ils sont valorisés en énergie. Les déchets permettent de produire deux types d'énergie : de la chaleur, envoyée sur le réseau de chauffage urbain, et de l'électricité, utilisée pour les besoins de l'usine ou à EDF. La modernisation de cette usine, devenue indispensable, nécessite 18 mois de travaux.

Pourquoi ?

L'objectif de cette modernisation est d'en faire un véritable outil de transition énergétique, permettant, avec la même quantité de déchets, d'augmenter les performances énergétiques :

+ 120 % en électricité

+ 40 % en chaleur à destination du réseau de chauffage

L'objectif étant de passer notamment de 20 000 équivalents-logements chauffés par an à 35 000. Le projet vise également à réduire l'impact environnemental de l'usine en diminuant ses rejets dans l'air avec l'abaissement des seuils de rejet des principaux éléments présents dans les fumées entre - 37,5 % et - 66 % selon les paramètres et dans l'eau avec une baisse de la consommation annuelle de plus de 49 000 m^3 d'eau.

Elle fait partie intégrante des stratégies de Rennes Métropole pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Quand ?

Geval, dans le cadre d'un contrat de concession de service public avec Rennes Métropole, entamera des travaux au second semestre 2021, en vue de la construction de cette installation de transit dans la ZAC Bourgbarré Nord. Après obtention des autorisations d'exploiter auprès des services de l'État et du permis de construire, cet ouvrage bourgbarréen sera construit sur une parcelle d'environ 15 000 m² près de l'axe Launay-Garnier / Saint-Armel.

Le bâtiment principal fera environ 1500 m². La mise en service de l'activité à Bourgbarré commencera en avril 2022. Ce bâtiment de transfert accueillera une partie des déchets métropolitains le temps de moderniser l'UVE de Villejean. Ces déchets retourneront ensuite sur leur site initial de traitement : l'UVE Rennes-Villejean.

© Paumier Architectes Associés / Veolia

PHASE 2
EXPLOITATION DU CENTRE DE TRANSIT DES DÉCHETS À BOURGBARRÉ

Pendant les 18 mois de travaux à Villejean, 65 % des ordures ménagères seront transférés sur un centre de transfert privé (Barre Thomas à Rennes), 35 % de ces déchets ainsi que 100 % des encombrants et incinérables de la métropole rennaise transiteront sur le centre de transit de la ZAC Bourgbarré Nord.

Les camions de collecte, après contrôles, videront leurs déchets dans la fosse étanche de 1000 m^3. Les déchets y seront stockés au maximum 48 h avant d'être rechargés dans des camions et de repartir vers différents de sites de traitement, en fonction du type de déchets.

Ces opérations de déchargement et rechargement se feront portes fermées.

Une brumisation assurera une gestion efficace des poussières et des odeurs.

La sécurité incendie du site sera assurée par des moyens performants de détection et d'extinction.

Une gestion séparative des eaux usées et des eaux pluviales sera mise en place avant qu'elles soient rejetées dans le réseau de la ZAC. Les eaux souterraines subiront un suivi analytique régulier.

Des précisions sur le projet vous seront données lors d'une réunion d'information dont la date reste à déterminer.

Des questions ou des remarques ?

L'enquête publique relative aux travaux de restructuration de l'usine de Villejean se déroulera du 22 février au 25 mars 2021.

Des permanences du commissaire-enquêteur sont prévues à la mairie de Bourgbarré :

- le mardi 2 mars de 14h à 17h
- le mardi 9 mars de 9h à 12h
- et le jeudi 25 mars de 14h à 17h.

Vous pouvez apporter vos remarques au projet lors de ces permanences ou pendant toute la durée de l'enquête publique directement sur le registre dématérialisé.

https://www.registre-dematerialise.fr/2306

PHASE 3
ACTIVITÉ INNOVANTE DE RECYCLAGE DES DÉCHETS DE PLÂTRE

Lorsque l'activité de l'usine de Villejean aura repris et que le transit des déchets ménagers ne sera plus nécessaire, l'infrastructure construite à Bourgbarré accueillera un projet de tri et préparation des déchets de plâtre en vue de leur recyclage. L'objectif est de réduire l'enfouissement des déchets de plâtre, tout en préservant les ressources de gypse (matière naturelle servant à fabriquer les produits à base de plâtre).

LES PHASES DU PROJET

Madeleine, Annick et Clémence

Des bénévoles engagées à la médiathèque

La bibliothèque municipale a vu le jour le 2 mai 1984, grâce à une équipe de bénévoles motivés menée notamment par Berthe Thelliez. C'est en 1995, que la bibliothèque intègre les locaux actuels, une ancienne boulangerie. Depuis son ouverture, elle fonctionne avec un réseau de bénévoles actifs. Petit tour d'horizon des 10 bénévoles qui participent au bon fonctionnement de ce service.

Chiffres

10
BÉNÉVOLES

3
AGENTS
Gwénola Moreau, Mariette Grosdoy et Magali Hardy

720
LECTEURS ACTIFS

102
VISITES DANS LES CLASSES

LES MISSIONS RÉCURRENTES DES BÉNÉVOLES

Jacqueline, bénévole depuis quelques mois détaille les missions : « *L'alternance des tâches est intéressante : désinfection des documents qui reviennent et remise en rayons* (l'occasion rêvée pour revoir l'alphabet !), *accueil du public pour retour ou prêt des livres et magazines et éventuellement conseils et échanges sur tel ou tel auteur ou ouvrage.* »
Anne-Françoise s'est spécialisée dans la petite réparation des ouvrages alors que Nicole s'attelle avec passion à l'agencement des vitrines sous le porche, en fonction de l'actualité de la médiathèque. Érica Pérochain et Gwénola Moreau co-animent les apéri'livres.

POURQUOI DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Chaque personne a son parcours d'entrée dans le monde du bénévolat. Juliette nous explique : « *J'ai été contactée par Madeleine, déjà bénévole, qui m'entendait souvent parler de livres pendant nos marches avec l'association* Rando-Nature ». Valérie, quant à elle, lectrice à la médiathèque depuis plus de dix ans, avait du temps libre, aimait l'ambiance et s'est donc spontanément proposée. Elle est engagée depuis 2014.
Lorsque l'heure de la retraite a sonné pour Claudine et Annick, elles ont fait le choix de donner de leur temps. Claudine précise : « *Je voulais garder du contact et de l'activité. J'étais déjà bénévole dans d'autres associations. J'ai intégré la médiathèque, par l'intermédiaire d'une amie qui était bénévole depuis plusieurs années. Cette activité me semblait accessible et intéressante.* »
La médiathèque accueille depuis Noël, une nouvelle recrue, Clémence.
Étudiante et isolée par les cours en distanciel, elle a souhaité intégrer l'équipe en soutien à Mariette pour les animations scolaires.

Ces bénévoles ont toutes l'envie d'aider, d'accompagner, de se rendre utile. La motivation unanime de l'équipe reste l'amour de la lecture et le contact avec les lecteurs comme nous le dit Annick : « *Le contact avec les adhérents est très sympathique et nous permet de faire des nouvelles rencontres au sein de notre commune.* ». Et Leïla d'ajouter : « *Ce qui me plaît dans ce bénévolat, c'est la bonne ambiance, entre les responsables et les bénévoles ! Nous formons une équipe soudée et toujours bienveillante.* »
Entre découverte des prix littéraires ou de nouveaux auteurs, l'alternance des missions, le choix du bénévolat et le contact avec les autres, toutes ces bénévoles sont ravies de graviter au sein de cette équipe de la médiathèque.

LES BÉNÉVOLES VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS CHOIX

Au fil de vos recherches, vous découvrirez cette étiquette collée sur certains livres. Rédigées par les bénévoles, ces coups de pouce peuvent vous accompagner dans vos choix. Notre équipe est constituée de bonnes lectrices qui sauront vous donner envie de lire.

Bénévoles

« J'aime le contact, c'est une activité vivante où l'on peut échanger. Lire et découvrir les écrivains a toujours été pour moi un plaisir. » **Claudine**

« Je suis dans ma 5e année de bénévolat. J'avais à cœur de faire quelque chose pour ma commune. J'ai beaucoup de plaisir à transmettre mon goût de la lecture, et aussi découvrir et faire découvrir de nouveaux livres ». **Isabelle**

Bénévoles, associations Une formation cela vous tente ?

Associations, vous allez intégrer de nouveaux membres ? Bénévoles, vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences ? Lors de la rencontre associations/élus de juillet 2020, la formation était l'une de vos préoccupations. C'est pourquoi nous vous proposons un programme de modules thématiques de 3h. Ces formations gratuites sont proposées à tous les bénévoles bourgbarréens et aux personnes qui souhaitent le devenir.

1. ***La responsabilité associative***
Mars 2021. En distanciel.
Cette formation vise à bien comprendre quels sont les rôles de chacun au sein d'une association et quelles sont les obligations et recommandations à mettre en place dans le cadre de son activité associative.

2. ***Mettre en place un débat actif au sein de son association.***
Mai 2021. En présentiel
Cette formation a pour objectif d'accompagner la mise en place de débats participatifs au sein des associations. Dans ce contexte, la formation vise à transmettre des outils pratiques en présentiel ou en distanciel pour recueillir la parole et faire émerger le dialogue au sein de l'association.

3. ***Construire, faire vivre et évaluer son projet associatif.***
Juillet 2021. En présentiel
L'été correspond pour une partie des associations à la rédaction de bilan et la définition de perspectives pour l'année scolaire suivante. Cette formation permet d'acquérir des méthodes de travail pour élaborer, faire vivre et évaluer son projet associatif.

4 et 5. ***La comptabilité associative.*** **Novembre 2021. En présentiel ou distanciel**
Cette formation vise à maîtriser les bases de la comptabilité et maîtriser les impératifs relatifs aux associations dans ce cadre. Elle s'organise en deux temps pour permettre la mise en place d'exercices pratiques notamment sur les outils de gestions comptables, l'élaboration d'un budget prévision, d'un bilan et d'un compte de résultat.

Une formation vous intéresse ? Merci de vous inscrire en remplissant le formulaire disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet de Bourgbarré. Attention, les places sont limitées.

Secours populaire

Née en 1945, le Secours populaire est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité. Des élèves sensibilisés : cette année, des classes d'élémentaire de l'école publique Françoise Dolto se sont associées avec le Secours populaire afin de permettre aux personnes les plus démunies de pouvoir profiter de la magie de Noël en organisant un calendrier de l'avent inversé. L'idée était simple. Des cartons de collecte ont été disposés au sein des classes entre le 1er et le 18 décembre. Les enseignants mobilisés ont appelé les élèves qui le souhaitaient à déposer à tour de rôle, jour après jour, des dons (jouets et livres neufs ou en très bon état ou encore denrées alimentaires non périssables ou produits d'hygiène) pour les familles bénéficiaires du Secours populaire. Ces cartons ont été collectés en décembre par les bénévoles du Secours populaire. Les élèves, ainsi sensibilisés à la précarité et à l'action de donner, ont été ravis de pouvoir apporter un peu de chaleur à des personnes dans le besoin. •

Assia recrute

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire en Ille-et-Vilaine, Assia accompagne et soigne les personnes fragilisées par l'âge, le handicap, la maladie ou un accident de la vie, à leur domicile et en établissement. Dans le cadre de ses activités, Assia recrute des professionnels (F/H) sur différents métiers : • Aide à domicile : diplômés (auxiliaire de vie, accompagnant éducatif et social, assistant de vie...) ou non • Aide-soignant : à domicile ou en Ehpad • Technicien d'Intervention Sociale et Familiale : pour notre service familles.

CONTACT
recrutement.rh@assia-una.fr ou 02 99 77 12 77

Cours de français

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE BÉNÉVOLAT

Les cours de français reprennent !
Quatre bénévoles (de gauche à droite : Leïla Blot, Sylvie Marchand, Monique Peloquin et Nathalie Snoeck) reprennent les cours de français auprès des demandeurs d'asile hébergés sur la commune ainsi que des bourgbarréens originaires de pays étrangers souhaitant améliorer leur français. Onze personnes se sont inscrites pour bénéficier de ces cours.
Mercredi 27 janvier ces bénévoles ont signé une convention de bénévolat avec le CCAS de la commune. Les cours de français sont organisés par le CCAS de la commune en partenariat avec Coallia qui héberge et accompagne les demandeurs d'asile dans leurs démarches ainsi qu'avec Langue et communication qui apporte un soutien aux bénévoles par des formations et la mise à disposition de ressources et de supports d'apprentissage. •

Logement d'urgence

Nous remercions la générosité des Bourgbarréens pour leurs nombreux dons. Nous recherchons toujours un aspirateur, ainsi que des cadres vides (60 x 40 cm au minimum). Et suite au cambriolage du mois de décembre que nous déplorons, nous recherchons à nouveau un téléviseur. •

CONTACT
Si vous souhaitez faire un don contacter le CCAS au 02 99 57 73 41 ou par mail ccas@bourgbarre.fr

ADA numérique Accompagnement administratif à domicile numérique

Si vous êtes intéressé vous pouvez directement contacter le Clic Alli'âges pour faire une demande d'inscription et bénéficier de ce service gratuit. •

CONTACT
06 03 61 05 61 ou ada.clics@gmail.com

Histoire et étymologie de Bourgbarré

Les premiers textes évoquant la paroisse de Bourgbarré remontent au XIIe siècle. On trouve sur des documents Burgus-Barré (ou Barro ?) au XIIe, Ecclesia de Burgo-Barrato au XVIe siècle, Burgo-Baratro au XVIIe siècle.
De nos jours, Bourgbarré s'écrit en un seul mot après avoir été écrit Bourg-Barré pendant quelques décennies.

Au Moyen-Âge, la paroisse de Bourgbarré s'est vraisemblablement développée au pied de la motte féodale située au lieu-dit La motte de la Créolle, route d'Orgères.
Ces mottes féodales font leur apparition au XIe siècle et permettent à la population de se réfugier en cas d'attaques. Formées d'une colline artificielle sur laquelle se dressait un donjon en bois, elles étaient entourées de fortifications, douves et talus (voir plan).
D'après une légende, le bourg se serait appelé « la ville rouge » (rouge comme la couleur des tuiles de couverture utilisées par les Romains) avant de recevoir son nom actuel à la suite d'une attaque repoussée par la garnison du château.
Mais la situation géographique de Bourgbarré pourrait apporter une autre explication sur l'origine de son nom. En effet, située à la porte de Rennes, à égale distance de Nantes et d'Angers, au milieu de vestiges gallo-romains – voies, camps et villas agricoles – , qui démontrent l'importance stratégique du site, il semblerait que ce fut un lieu de passage incontournable, avec une vocation de contrôle et de péage en aval de la capitale comtale, puis ducale.

Extrait du livre de Bourgbarré (page 12).

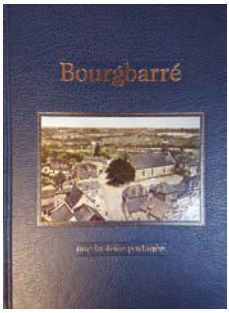

Le livre « Bourgbarré, une histoire partagée », disponible à la mairie, 15 €, publié en 2006

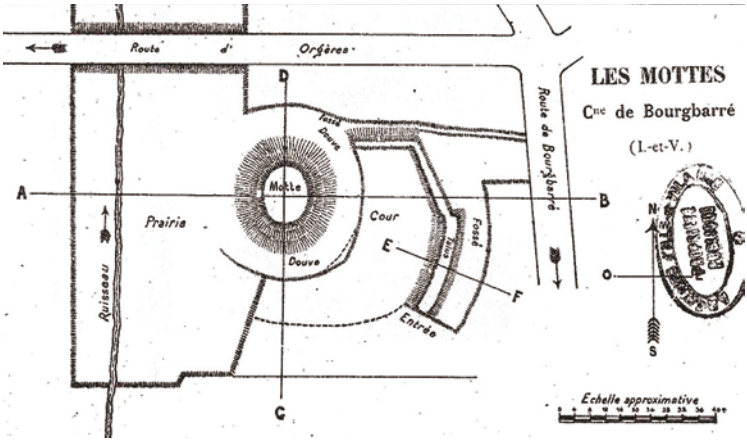

Plan de la motte de la Créolle

Médaille communale reprenant les descriptions d'armes retrouvées aux archives départementales de Rennes

APE - Chasse aux œufs

Cette année pour Pâques, l'Association de Parents d'Élèves de l'école Françoise Dolto convie tous les enfants scolarisés dans la commune à participer à une grande chasse aux œufs autour de l'étang.
Muni de leur permis de chasse délivré le jour même contre 1€ symbolique, les enfants auront un temps défini pour réaliser la collecte la plus prolifique possible, et, en cherchant bien, peut être auront-ils la chance de dénicher un œuf d'or synonyme de gros lot !
La chasse aux œufs* se tiendra le dimanche 4 avril 2021 entre 10h30 et 12h, près de la base de loisirs de l'étang.
Inscription préalable obligatoire, à effectuer sur le stand de l'APE lors du marché du vendredi 12 mars 2021. •

* Sous réserve des conditions sanitaires

Des masques solidaires

Les associations de parents d'élèves se mobilisent

Face à une nouvelle contrainte, cette fois-ci financière, imposée par le nouveau protocole sanitaire : l'interdiction des masques dit « fait maison», les associations de parents d'élèves – *Vivre Mon École et l'APE* de l'École Publique Françoise Dolto s'unissent et se mobilisent pour proposer une solution aux parents. La commande groupée est apparue comme La solution solidaire. Le choix du masque en tissu de catégorie 1 plutôt que des jetables, était aussi une évidence pour une question écologique. La communication conjointe de l'école via *Educartable* (l'application mise en place depuis la rentrée pour communiquer entre l'équipe enseignante et les parents) et par mail a permis de sonder les parents. Moins de 24 heures après, l'opération a pu se concrétiser. Au total, ce sont **1487** masques qui ont été commandés tant pour les enfants de l'école, que pour les frères et sœurs au collège, les enfants des maîtresses ou ceux d'amis des familles. Suite à un bénéfice initialement non souhaité au début de l'opération, il a été décidé d'utiliser ce gain pour acheter deux masques au profit des enfants de l'école Françoise Dolto dont les parents sont dans la tranche 1 de la CAF (les parents devront se présenter à la mairie pour les retirer). Le reste sera versé à l'école lors de la subvention annuelle de l'APE. Face à ce succès, il est possible que l'opération soit renouvelée ! *Vivre Mon École et l'APE* tiennent à remercier les parents pour leur confiance. •

Le Pôle petite enfance

Un prix décerné par les assistantes maternelles

En mars, lancement du 1er prix « Bulles d'As.Mat » !
Les assistantes maternelles de Bourgbarré et Corps-Nuds sont invitées à élire leur coup de cœur parmi une sélection d'ouvrages destinés aux 18/36 mois.
Inscription auprès du Relais Parent Assistant Maternel (RPAM). •

Le printemps de la petite enfance

Le RPAM participe au printemps de la petite enfance sur le thème de « drôles d'histoires » la semaine du 22 au 27 mars.

• Mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30, un parcours de découverte et sensoriel sera proposé aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte.

• *Petit bleu et petit jaune* vous attendent dans un univers coloré… Oserez-vous entrer dans le petit coin sombre ? Ou préférez-vous rire avec *Monsieur Loup* ou suivre *Boucle d'or* ?

• Cette semaine se terminera par une séance de bébés-lecteurs proposée par la médiathèque (information page 17).

• Venez découvrir la structure, les réalisations des enfants et le travail des assistantes maternelles et parents. •

l'actualité de la médiathèque

Bébé-lecteurs

La séance bébés-lecteurs annoncée en février est reportée au samedi 27 mars 2021.
Elle sera animée par Cathy Bonsergent : « Au Pied du Baobab ». *« Un soir, alors que le soleil va se coucher, que la terre va se reposer de la chaleur de la journée, une maman et son bébé vont s'asseoir au pied d'un Baobab. Elle cherche le sommeil pour son bébé, et le berce doucement dans ses bras, en chantant… »*
Venez écouter, voir et chanter, et bercer bébé, au pied du Baobab. •

RÉSERVATION
02 99 57 62 54

Le rayon enfant prend un coup de nouveauté

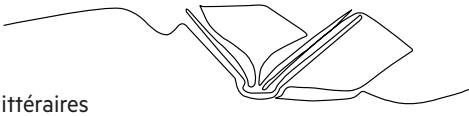

Difficile pour nos jeunes lecteurs de ne pas lire que des BD !
Surtout quand on commence à lire et qu'on n'a pas encore de goûts littéraires affirmés. Pour que les enfants osent tester et aient envie, l'équipe leur propose de découvrir de nouvelles séries.

« Élisabeth » de Annie Jay
Cette série suit les aventures d'une fillette de 10 ans, intrépide et espiègle mais très attachante. Petite dernière d'une fratrie de quatre enfants dont le futur roi est Louis XVI . Ces romans petits romans historique sont pourvus d'illustrations absolument charmantes, pleines de délicatesse et de douceur. Dès 8 ans

« Mes premières enquêtes » d'Emmanuel Trédez
Voici une série de romans à énigmes avec des rébus à déchiffrer. Dans cette série de premiers romans policiers, le garçon Enzo et son chien Max mène une enquête. Les illustrations sont nombreuses et de qualités, les petites biographies de l'auteur et de l'illustratrice sont faites avec humour. Dès 7 ans

« Le grand livre de l'horreur » de Natalie Zimmermann
Cette série de romans présente Virgile. Ce garçon de 13 ans aime les zombies, s'habiller en noir, lire des livres d'horreur et son meilleur ami est… un lapin. Autant dire que pour un ado au collège, ce n'est pas gagné pour la vie sociale et séduire les filles. Ces romans sont pour ceux qui aiment mélanger les frissons et l'humour. Dès 9 ans

Opération « Boîte Solidaire » au marché de Bourgbarré

Peut-être en avez-vous entendu parler au moment de Noël ? Le principe est simple : rassemblez quatre objets dans une boîte, afin qu'elle soit distribuée ensuite à une association (pour exemple à Noël : quelque chose de chaud, de bon, de loisirs et de réconfortant).
Organisée par l'Apel de l'École Privée l'Arche de Noé dans le cadre du Carême, cette opération est ouverte à l'ensemble des Bourgbarréens. Les boîtes seront collectées fin mars sur le marché (probablement les vendredis 26 mars et 2 avril), sur un stand tenu par des parents et des enfants de l'école. •

PRATIQUE
Retrouvez prochainement plus d'informations sur ce projet sur la page Facebook de l'Apel et sur le site Internet de l'école : https://ecolearchedenoe.fr/

Basket santé

Une nouvelle activité pour l'Usb Basket-ball

Le basket santé, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?
Le basket santé est une forme de basket adaptée. Il permet d'améliorer ou de maintenir son état physique, mental et social. Des gestes fondamentaux du basket permettent de découvrir l'activité, de se (re) mettre en mouvement, les règles sont adaptées et les impacts physiques limités. Il permet de découvrir et de se réapproprier son corps à travers des exercices accessibles et des niveaux de pratique progressifs.

Pour quel public ?
Le basket santé est adapté à tout public : masculin, féminin, jeune, adulte ou senior, avec ou sans pathologie. Dans le cadre de la loi Santé, les médecins peuvent prescrire du sport santé pour certaines pathologies chroniques.

Comment ?
Le matériel est adapté à tous : ballons de tailles et de textures spécifiques. Le panier spécifique Basket santé permet une pratique dans des espaces sportifs ou non. Les règles bannissent les sauts et les contacts. Trois niveaux de pratique existent en fonction de la mobilité de chacun.

Qui encadre cette activité ?
La Fédération Française de Basket-ball, les ligues, comités et clubs développent le Basket Santé via des labels attribués par niveau de pratique. L'encadrement de ces sessions est donc réalisé par des personnes spécialement formées pour cette pratique.
À Bourgbarré, Delphine Camus, membre actif du club, a pu suivre à l'automne dernier, la formation fédérale d'animateur Basket santé délivrée par la fédération.

Quand ?
Le club peut donc dès à présent proposer des animations ou stages. Pendant les vacances de printemps, des séances de Basket Santé intergénérationnels et gratuits sont prévus.
Du bien-être au programme ! •

L'INFO EN PLUS
Des stages ont pu se dérouler pendant les vacances de Noël. Malgré le contexte sanitaire, le club de basket n'a eu qu'une très légère baisse des effectifs chez les moins de 18 ans. Les stages se sont donc déroulés en mode restreint avec des adhérents toujours aussi motivés !

/agenda événementiel

Spectacle pour enfants Méli-Mélo reporté

Malgré un contexte sanitaire compliqué inédit en 2020, et sans aucune visibilité, la commission a continué de travailler tout au long de l'année sur une programmation d'événements pour 2021 afin que Bourgbarré retrouve son dynamisme que l'on lui connait bien, dès que les conditions sanitaires le permettront.
Après le report de l'Ise en jeu en 2020, c'est malheureusement au tour du spectacle Méli-Mélo proposé par l'association bourgbarréenne, Ici et Ailleurs prévu le dimanche 14 février d'être reporté.
La date envisagée est le dimanche 11 avril à 15h00 à la salle polyvalente.

- **Tarifs : 5 €/adulte, 3 €/enfant à partir de 3 ans, 1,50 € / Tarif carte Sortir !**
- **Nombre de places limité - Durée : 45 minutes.**
- **Réservation par mail compagnieicietailleurs@gmail.com •**

Un jardin public ouvert à tous !

Le saviez-vous ? Le jardin « Au gré des saisons » est ouvert et accessible à tout le monde, que vous soyez ou non adhérent. Profitez des premiers jours du printemps pour vous y promener !

En passant le portail vous apprécierez :
La parcelle collective sur la droite : tout le monde peut venir y cueillir les fleurs et autres légumes. Cette parcelle est cultivée par l'ensemble des adhérents de l'association *Binettes et Compagnie*.
Le local de 30 m² sur la gauche, pour y ranger des outils et du matériel.
À proximité, sous vos pieds se cache : la cuve de récupération d'eau de pluie qui apporte de l'eau naturelle accessible en permanence.
Poursuivez votre chemin et découvrez le travail sur les parcelles individuelles : 15 m² réservés et cultivés par les adhérents de l'association. •

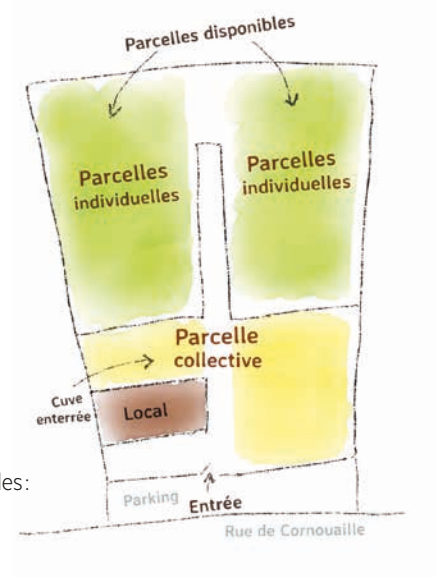

Envie de rejoindre notre équipe de jardiniers ?

Le jardin partagé est accessible à tout le monde, amateur de jardin et grand(e)s passionné(e)s.
Il vous suffit d'habiter à Bourgbarré et d'adhérer à l'association des jardiniers *Binettes et Compagnie*
Selon vos envies, vous choisissez de cultiver la parcelle collective seule et/ou une parcelle individuelle (vous pouvez en avoir jusqu'à 4).
En tant qu'adhérent, vous bénéficiez des outils partagés, des matériaux achetés en commun, des formations et autres animations.
La nouvelle saison de jardinage va démarrer dans les semaines qui viennent. L'association organisera une rencontre des jardiniers actuels et futurs, pour permettre à tous de s'engager pour l'année à venir : le samedi 13 mars à 10h au jardin.
Cette rencontre sera suivie de l'Assemblée générale de l'association.
Vous pouvez dès à présent nous contacter pour nous indiquer votre intérêt et nous vous donnerons tous les renseignements sur cette reprise de l'activité.
À bientôt au jardin ! •
Binettes et Compagnie

POUR EN SAVOIR PLUS
Jardin partagé «Au Gré des Saisons»
Rue de Cornouaille à Bourgbarré
(ZAC de la Grée, face aux Ets Jouanolle)
jardinpartagebourgbarre@gmail.com

Préparation fête de la musique

Toujours dans l'optique d'intégrer les Bourgbarréens, afin qu'ils soient partie prenante des événements proposés par la commune, une première réunion élargie et participative avec les habitants et la commission, est prévue le mercredi 17 mars à 20h à la salle polyvalente afin de préparer avec vous la fête de la musique. •

LA VENTE EN CIRCUIT COURT

Vers un autre mode de commercialisation et de consommation

La vente de produits alimentaires en circuit court se développe de plus en plus dans les communes de Rennes Métropole. Bourgbarré ne fait pas exception, avec plusieurs producteurs ou commerçants qui proposent des aliments produits à la ferme ou issus d'exploitations agricoles locales. Quels sont les intérêts de ces modes de commercialisation ? Qui sont les producteurs et commerçants engagés dans cette démarche sur la commune ? Explications et témoignages…

QU'ENTEND-ON PAR VENTE DE PRODUITS EN CIRCUIT COURT ?

Ce type de vente peut se faire soit directement du producteur au consommateur, soit par de la vente indirecte, dans le cadre de commerces proches et n'impliquant qu'un seul intermédiaire. À Bourgbarré, il existe différents modes de commercialisation promouvant les circuits courts : le marché, les commerces alimentaires travaillant avec les producteurs locaux (traiteurs, entreprise de paniers bios, Carrefour Contact), ou encore les producteurs installés sur la commune et vendant leurs produits directement sur leur site de production.

QUELS SONT LES INTÉRÊTS DE LA VENTE EN CIRCUIT COURT ?

Rapprocher producteurs et consommateurs

Rencontrer les habitants permet aux producteurs de valoriser leurs produits et leur savoir-faire, tout en expliquant les contraintes de leur métier. Ces échanges recréent du lien autour des produits, des territoires dont ils sont issus et de la vie locale.

Retrouvez toutes les infos en ligne sur www.bourgbarre.fr

La vente en circuits courts à Bourgbarré

Les petits légumes du jardin
(Château Logé), ***légumes bios*** Mercredi et vendredi (16h-19h, 16-18h pendant le couvre-feu) ; Samedi (14h-18h).

L'Escargotier
(La retenue de Fayelle) : ***Escargots cuisinés.*** Lundi, jeudi et vendredi (9h-12h, 14h-17h30) ; Mardi (9h-12h) ; Mercredi et samedi (14h-17h30) ; Sur le marché de Bourgbarré le vendredi.

BAM, *Manger Autrement Bon*
(La retenue de Fayelle, ferme de l'Escargotier)
Légumes en bocaux, confitures, pâte à tartiner, caramel.
Lundi, jeudi et vendredi (9h-12h, 14h-17h30) ;
Mardi (9h-12h) ; Mercredi et samedi (14h-17h30) ;
Sur le marché de Bourgbarré le vendredi.

Le Panier des Champs
Paniers bios ou fermiers livrés à domicile (légumes, charcuterie, produits laitiers, épicerie, produits d'hygiène et d'entretien, etc.) https://www.lepanierdeschamps.com

Liste des commerces de proximité de la commune et des producteurs locaux des communes voisines à venir dans un prochain Écho.

Les producteurs peuvent aussi dégager de meilleurs revenus tout en offrant des prix intéressants aux consommateurs, en évitant par la grande distribution et en gardant la main sur leurs prix de vente. Vendre en circuit court demande toutefois une organisation complexe, par exemple pour mettre en place un point de vente, ou dégager du temps pour la vente en plus du travail de production.

Des bénéfices possibles pour la santé et l'environnement
En tant que consommateurs, nous sommes de plus en plus soucieux d'avoir une alimentation saine. Rencontrer les producteurs permet d'avoir plus de transparence sur la qualité, les pratiques et les conditions locales de production ou de transformation. Les circuits courts basés sur des modes de production biologiques ou raisonnés [1] et respectant la saisonnalité des aliments peuvent aussi permettre d'allier vente de proximité, alimentation saine et préservation de l'environnement. Les bénéfices pour l'environnement sont d'autant plus visibles que les points de vente sont

La vente en circuits courts

VENTE DIRECTE
Du producteur au consommateur

> À la ferme
> Sur les marchés
> Aux salons de gastronomie
> Dans les magasins de producteurs
> Chez les restaurateurs

VENTE INDIRECTE
Avec un seul intermédiaire

> Cantine
> Paniers livrés
> Aux salons de gastronomie
> Commerçants détaillants

peu dispersés voire regroupés (pour notamment éviter la multiplication des trajets en voiture).

LA VENTE EN CIRCUIT COURT À BOURGBARRÉ

Plusieurs producteurs sont engagés dans ce type de vente sur la commune. Qu'est-ce qui les a motivés à se lancer dans cette démarche ? Christophe Bougerie a ouvert son magasin *Les petits légumes du jardin* pour répondre aux demandes de clients mais aussi pour le contact avec les habitants : « *J'aime bien que les gens se servent directement pour voir les produits. [...] Les gens ne connaissent pas forcément les produits et cela permet de les renseigner, de donner des conseils pour les cuisiner* ». Mettre en lien producteurs locaux et consommateurs était aussi l'objectif de Thierry Morel avec le *Panier des Champs*, qui propose la livraison de paniers bios ou fermiers. Parmi les producteurs avec lesquels il travaille, Mylène Gesret élève et cuisine des escargots petits gris, qu'elle vend ensuite sur sa ferme (*l'Escargotier*), dans des magasins locaux, sur les marchés, etc. Pour Manon Aucagne, gérante de *BAM, Manger Autrement Bon*, se lancer dans la préparation et la vente de fruits et légumes en bocaux était une démarche engagée. En transformant des légumes ou fruits de saison, locaux et considérés comme « déclassés » (abîmés, invendus, etc.), elle peut contrôler la provenance, le goût et la qualité de ses produits, tout en s'inscrivant dans une démarche anti-gaspillage.
Enfin, l'ensemble des commerçants de proximité de la commune s'engagent également pour proposer des produits issus d'exploitations agricoles ou d'entreprises locales : du pain produit à partir de farine de céréales locales, de la viande *Bleu, Blanc Cœur* du bassin rennais, des volailles de Janzé, des légumes bio de Château Logé, des escargots de Bourgbarré ou encore de la bière produite dans une commune voisine.
En plus de cette diversité de produits proposés à Bourgbarré, il faut savoir que les initiatives de vente en circuits courts se développent aussi dans les communes alentour. Alors, pourquoi ne pas penser à acheter et consommer local ?

[1] En agriculture raisonnée, l'utilisation des produits chimiques est limitée pour réduire les impacts sur la santé ou l'environnement. Ce type d'agriculture respecte aussi, entre autres choses, le bien-être des animaux, tout comme l'agriculture biologique.

// Les gens ne connaissent pas forcément les produits et cela permet de les renseigner, de donner des conseils pour les cuisiner. //

Christophe Bougerie et sa collaboratrice, au point de vente de la ferme « Les petits légumes du jardin »

Tribune

Le mot du Renouveau

Malgré un contexte économique et social complexe, nous participons comme tous les élus à différentes actions pour alléger ces contraintes, marché de noël, livraison de colis en fin d'année à nos plus anciens… Les vaccins vont arriver, nous devons soutenir nos plus fragiles tout en poursuivant et développant les aides déjà mises en place.

Lors du conseil municipal de janvier, des décisions administratives ont été prises comme le changement de zone de gouvernance pour rejoindre les communes de Corps-Nuds Saint-Armel, Vern/Seiche, Nouvoitou, avec la garantie de conserver les accords de partenariats déjà existants avec les communes de Rennes-Sud comme la garderie, la restauration, la piscine, l'école de musique…

Concernant la cession du local vacant dans le centre commercial, nous avons exprimé notre désaccord, considérant que la mairie devait garder la maitrise de son foncier et veiller à maintenir une activité générant des flux pour l'ensemble des acteurs économiques.

Le budget 2021 est en cours d'élaboration. Plusieurs projets en dépendent pour leurs réalisations rapides. À cet effet, des consultations participatives vont être organisées pour chaque création de bâtiment ou rénovation de lieu.

Des choix difficiles en perspective sur la priorité à donner dans la réhabilitation ou la création du groupe scolaire, l'agrandissement de la salle de restauration, la construction de la deuxième salle de sport, le parc de loisir….

Notre attention est d'autant plus importante qu'aujourd'hui des décisions, lourdes de conséquences, vont être prises et qu'elles vont impacter notre commune, notre vie de tous les jours sur des décennies.

bourgbarre.lerenouveau@gmail.com

Publication dans le cadre de l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

RÉGLEMENT LOCAL
DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL
RENNES MÉTROPOLE

Quelle publicité voulons-nous demain dans la métropole ?

Des affiches, des enseignes émaillent nos routes et rues. Où les implanter, selon quelles règles ? Un règlement local de publicité intercommunal devrait entrer en vigueur courant 2022.
Le conseil métropolitain du 19 novembre en a lancé l'élaboration, avec les communes et avec l'avis des habitants.

COMMENT PARTICIPER À SON ÉLABORATION ?

L'élaboration du règlement local de publicité intercommunal s'accompagne d'une phase de concertation ouverte à tous, associant les différents acteurs concernés par le sujet, ainsi que les élus des communes. Peut y participer toute personne intéressée : les habitants, les associations intéressées ainsi que les autres personnes concernées, dont les acteurs économiques du territoire et les professionnels de l'affichage et de l'enseigne. Il est possible de participer à la concertation jusqu'au 15 juillet 2021 :

- En déposant une contribution sur la plateforme de concertation en ligne : https://www.rlpirennesmetropole.fr
- En envoyant ses remarques et observations à l'adresse mail suivante : rlpi@rennesmetropole.fr
- Par voie postale, en envoyant un courrier à Mme la Présidente – à l'Hôtel de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville, 35000 Rennes), en précisant en objet « Concertation préalable du Règlement Local de Publicité intercommunal ».
- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée est également mis à la disposition du public tout au long de la procédure au Point info de l'Hôtel de Rennes Métropole.

/vie pratique

URBANISME - PERMANENCES

SERVICE INSTRUCTEUR DE RENNES MÉTROPOLE
À la mairie sur rendez-vous les mardis matins 2 MARS et 6 AVRIL : 02 99 57 73 43.

RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU PLUi
À la mairie : le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h.
Sur rendez-vous au 02 99 57 66 96

ARCHITECTE CONSEIL
Une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche sur rendez-vous au 02 99 05 20 00. Le mardi de 16h à 17h30, le jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 12h

SANTÉ

PHARMACIES DE GARDE
Composez le 32 37 (0,34€ la minute depuis un poste fixe)

GARDE DOMINICALE DES MÉDECINS
Maison médicale de garde de Retiers : 02 99 43 44 45

INFIRMIÈRES
Pôle santé – 21, rue du Presbytère.
Permanences les mercredis et samedis de 8h15 à 8h45, sans rendez-vous au 06 07 97 17 37. Port du masque obligatoire. Deux personnes maximum dans la salle d'attente.

LA PAROISSE

• Tous les dimanches à 10h30 à Saint-Erblon
En mars > Tous les samedis à Pont-Péan.
Les samedis à 16h30 ou 18h30 : le 6 à Bourgbarré, le 13 à Laillé, le 20 à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et le 27 à Orgères (Messe des Rameaux).
En avril > Tous les dimanches à 10h30 à Saint-Erblon sauf le 4. Tous les samedis soir à Pont-Péan sauf le 3.
Le 1er : célébration à Bruz à 20h. Le 2 : chemin de croix dans toutes les églises à 15h, célébration de la croix à 19h à Saint-Erblon et Laillé. Le 3 : veillée Pascale à 21 h à Bruz.
Le 4 (Pâques) à 10h30 à Bourgbarré et Bruz.
Les samedis en à 16h30 ou à 18h30 : le 10 à Laillé, le 17 à Noyal-Chatillon-sur-Seiche, le 24 à Orgères.
• Contactez la Paroisse : obsèques : 06 31 86 27 81
• Communauté de Bourgbarré : 07 81 08 76 99 du lundi au samedi de 9 h à 18 h
• Renseignements sur le site du doyenné : https://eglise-a-bruz.fr/

EMPLOI

POINT ACCUEIL EMPLOI
Une conseillère en emploi vous reçoit à Bourgbarré, le lundi, de 9h à 11h sans rendez-vous 02 99 57 95 19 ou à Noyal-Châtillon, sur rendez-vous au 02 99 05 15 41 ou pae.noyal@wanadoo.fr

MISSION LOCALE
Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ni emploi, les lundis et mardis, Point Accueil Emploi de Noyal-Châtillon. Prendre rendez-vous au 02 99 05 15 41

DIVERS

LA POSTE - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h

ASSISTANTE SOCIALE
Permanences à la mairie sur rendez-vous
CDAS de Chartres-de-Bretagne : 02 22 93 68 40

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Permanences une fois par mois à la mairie de Noyal-Châtillon. Sur rendez-vous au 02 99 05 20 00

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS
Graibusson à Corps-Nuds : lundi, mercredi, jeudi, samedi de 14h à 17h

DÉCHÈTERIE DE SAINT-ARMEL
Lieu-dit Garmeaux. Ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h

SERVICES DES EAUX
Société publique locale des eaux du bassin rennais
Contact : 02 23 22 00 00

VOIRIE/ÉCLAIRAGE - SIGNALER UNE ANOMALIE

Directement sur **https://metropole.rennes.fr**
(Rubrique : signaler une anomalie dans une rue de la Métropole via un formulaire) sinon :
Voirie - Plateforme voirie Sud 02 23 62 29 79
dve-psud@rennesmetropole.fr
Du lundi au vendredi (sauf férié) de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Éclairage public et signalisation lumineuse
02 23 62 18 90. Du lundi au vendredi (sauf férié) de 8h à 11h45 et de 13h15 à 17h

mars-avril

/l'agenda

Mars

LUNDI 8 MARS
Conseil municipal, à 20h30 à la salle polyvalente

SAMEDI 13 MARS
Rencontre de jardiniers, à 10h au jardin partagé

MERCREDI 17 MARS
Préparation fête de la musique à 20h à la salle polyvalente

SAMEDI 27 MARS
Séances bébés-lecteurs à 11h à la mairie

Avril

DIMANCHE 4 AVRIL
Chasse aux œufs, 10h30 -12h à l'étang

DIMANCHE 11 AVRIL
Spectacle Méli-Mélo, à 15h à la salle polyvalente

LUNDI 12 AVRIL
Broyage de végétaux à 20h30 à la salle polyvalente

SAMEDI 24 AVRIL
Broyage de végétaux, de 10h30 à 12h30, place Lucie Aubrac